



Assemblée générale

Distr. limitée
16 juin 2020
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-troisième session

24 février-20 mars 2020

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

**Azerbaïdjan*, Libye, Pakistan, Qatar, Somalie et Turquie* : amendement au projet
de résolution A/HRC/43/L.26**

43/...Prévention du génocide

1. Vingt-sixième alinéa du préambule

L'alinéa devrait être libellé comme suit :

Notant avec préoccupation que les tentatives pour nier ou justifier le crime de génocide tel qu'il est défini dans la Convention et établi en droit international risquent de compromettre la lutte contre l'impunité, la réconciliation et les efforts de prévention du génocide, et d'accroître le risque d'une répétition des violences,

2. Vingt-septième alinéa du préambule

Supprimer l'alinéa.

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

